

Information pour les étudiant(e)s du Master *Études Francophones*

-- Début des études au semestre d'hiver --

Veillez lire le document « Studien- und Prüfungsordnung » (SPO) se rapportant au MA Études Francophones. Pour avoir plus d'informations et de précisions concernant vos études, vous pouvez vous reporter au document « Modulhandbuch ».

Le « Studien- und Prüfungsordnung » (SPO) et le « Modulhandbuch » sont tous les deux téléchargeables sur le site internet de la Romanistik : http://www.romanistik2.uni-bayreuth.de/de/study/Master/Etudes_Francophones/6_Details/index.html

Spécimen de plan d'études

Nous vous conseillons le plan suivant pour le déroulement de vos études :

Module	Titre du cours / examen	Format	Crédits
1. semestre : semestre d'hiver			30
M1	<i>Théories et méthodes I : Approches linguistiques</i>	Séminaire	3
M1	<i>Théories et méthodes II : Littératures et médias</i>	Séminaire	3
M1	<i>Initiation à la recherche</i>	Travaux dirigés	3
M1	Examen général sur table (4 h) pour M1	Examen	4
M2	<i>La francophonie : Histoire et institutions</i>	Cours magistral	3
M2	<i>La francophonie en Europe : Aspects linguistiques</i>	Séminaire	3
M2	<i>La francophonie en Europe : Littératures et médias</i>	Séminaire	3
M2	Examen oral : <i>Aspects linguistiques</i> ou <i>Littératures et médias</i>	Examen	3
M7*	<i>Discuter et argumenter</i>	Travaux dirigés	2
M8-M10*	Variable	Variable	3
2. semestre : semestre d'été			31
M3	<i>Les français en Afrique</i>	Séminaire	3
M4	<i>Littérature et médias francophones en Afrique</i>	Séminaire	3
M5	<i>Les français en Amérique</i>	Séminaire	3
M6	<i>Littératures et médias en Amérique francophone</i>	Séminaire	3
M3-M6*	<i>Les français en Afrique</i> ou <i>Littérature et médias francophones en Afrique</i> ou <i>Les français en Amérique</i> ou <i>Littératures et médias en Amérique francophone</i>	Séminaire principal (Hauptseminar) avec un devoir rédigé à la maison (Hausarbeit)	3+5
M7*	<i>Rédaction de textes scientifiques</i>	Travaux rédigés	4
M7*	<i>Dissertation française</i>	Travaux rédigés	4
M8-M10*	Variable	Variable	3

3. semestre : semestre d'hiver			29
M3-M6*	<i>Les français en Afrique ou Littérature et médias francophones en Afrique ou Les français en Amérique ou Littératures et médias en Amérique francophone</i>	Séminaire principal (Hauptseminar) avec un devoir rédigé à la maison (Hausarbeit)	3+5
M3-M6*	<i>Les français en Afrique ou Littérature et médias francophones en Afrique ou Les français en Amérique ou Littératures et médias en Amérique francophone</i>	Séminaire principal (Hauptseminar) avec un devoir rédigé à la maison (Hausarbeit)	3+5
M3-M6*	<i>Les français en Afrique ou Littérature et médias francophones en Afrique ou Les français en Amérique ou Littératures et médias en Amérique francophone</i>	Séminaire principal	3
M8-M10*	Variable	Variable	10
4. semestre : semestre d'été			30
M12	Colloquium	Colloquium	3
M12	Mémoire de Master	Mémoire de Master	27

*M3-M6 : Séminaires principaux obligatoires (Wahlpflichthauptseminare)

Dans les modules

- M3: *Les français en Afrique*
- M4: *Littératures francophones en Afrique*
- M5: *Les français en Amérique*
- M6: *Littératures et médias en Amérique francophone*

il est obligatoire de suivre pour chacun des quatre séminaires un séminaire principal (Hauptseminar). Trois des quatre « Hauptseminare » choisis devront être validés par un devoir rédigé à la maison (Hausarbeit).

Vous pourrez choisir les « Wahlpflichthauptseminare » parmi l'offre d'étude proposée durant les quatre semestres. Nous vous conseillons de suivre le premier « Wahlpflichthauptseminar » (avec la réalisation d'un devoir rédigé à la maison) au deuxième semestre et de suivre les trois « Wahlpflichthauptseminar » nécessaires (avec la réalisation de deux devoirs rédigés à la maison) au troisième semestre.

*M7 : Cours de langue

Les cours de langue du module M7 sont normalement répartis comme suit :

- Au semestre d'hiver : *Discuter et argumenter*
- Au semestre d'été : *Rédaction de textes scientifiques*
- Au semestre d'été : *Dissertation française*

Les cours de langue peuvent être faits durant les quatre semestres. Nous vous conseillons de valider ces cours le plus tôt possible, durant les deux premiers semestres.

***M8-M10/M11 : Modules option obligatoire**

Les étudiants sont priés de choisir un module parmi les modules suivant : M8 (Kulturstudien), M9 (Sprachen), M10 (Kulturstudien und Sprachen) et M11 (Praktikum). Les cours correspondant à ces modules se trouvent dans l'offre d'étude proposée à chaque semestre et, selon l'intérêt, ils pourront être réalisés durant toute la durée des études.

Règles concernant la durée des études

Le temps réglementaire imparti pour la durée des études, incluant la rédaction du mémoire de master et la réalisation des examens, est limité à quatre semestres (§3 Paragraphe 2 du SPO).

Le candidat a jusqu'à la fin du sixième semestre pour valider les examens requis pour l'obtention du master (voir sur ce point § 18 Paragraphe 1 du SPO). Dans le cas où le candidat, pour des raisons qui lui reviennent, ne validerait pas les examens dans le temps qui lui est imparti, le master ne sera pas validé (§ 18 Paragraphe 2 du SPO)

Examens et Mémoire de Master

Chaque examen non validé pourra être retenté une autre fois (voir sur ce point § 19 Paragraphe 1 du SPO). Un deuxième essai n'est autorisé que pour deux examens. Les examens échoués, après le deuxième essai, ne seront pas validés et dans ce cas l'ensemble du Master ne sera pas validé (voir sur ce point § 19 Paragraphe 2 du SPO).

Un examen est considéré comme n'étant pas validé quand le candidat, pour des raisons qui lui reviennent, ne s'est pas présenté au rendez-vous convenu. Toute absence doit être immédiatement justifiée, d'une manière convaincante et sous une forme écrite, à la commission des examens. Cette justification est également nécessaire dans le cas d'une inaptitude à participer à un ou plusieurs examens. Dans le cas d'une absence due à une maladie, un certificat médical devra être présenté (voir sur ce point § 23 du SPO).

Dans le cas où le Mémoire de Master ne serait pas validé, il est possible de réécrire un travail sur un autre thème. Un deuxième essai avec le même Mémoire de Master n'est pas possible (voir sur ce point § 19 Paragraphe 3 du SPO).

Avez-vous d'autres questions ?

Dans le cas de questions concernant le déroulement de vos études, n'hésitez pas à contacter les assistant(e)s travaillant dans le département de la Romanistik.

Dans le cas de problèmes, veuillez les contacter au plus vite afin qu'une solution puisse être trouvée, ce qui vous permettra d'accomplir au mieux votre cursus.

Les assistant(e)s du département de Romanistik vous souhaitent des études passionnantes et réussies !